

N°2026/012

Nouméa, le 12 février 2026

## RENTRÉE SCOLAIRE 2026 DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE NOUMÉA

Pour la rentrée scolaire, près de 6 800 élèves, répartis dans 342 classes, sont inscrits au sein des 41 écoles maternelles et élémentaires publiques de Nouméa.



En Nouvelle-Calédonie, le gouvernement, les provinces et les communes se partagent la gestion des écoles publiques selon des champs de compétences définis.

Depuis 2000, le **gouvernement** est responsable des programmes, de la formation des enseignants et du contrôle pédagogique.

À Nouméa, la **province Sud** prend en charge l'organisation de l'enseignement (carte scolaire, inscriptions) ainsi que la gestion du personnel enseignant, des psychologues, des éducateurs, des assistants sociaux et des médecins scolaires. Elle met également en œuvre des dispositifs tels que les bourses, les écoles bilingues ou liés à la transition numérique.

Enfin, la **ville de Nouméa** gère la construction, l'entretien, l'équipement des bâtiments scolaires et le personnel municipal (assistants maternels et agents d'entretien). Au travers de la caisse des écoles, la mairie assure également le temps périscolaire avec la garderie (chaque jour, avant et après la classe) et la cantine (chaque midi, excepté le mercredi). Des actions municipales viennent compléter l'offre éducative dans la commune, telles que le programme de conseillers municipaux juniors (CMJ) et les visites culturelles et citoyennes.

## LES CHIFFRES CLÉS

- Près de **6 800** écoliers dont **295** résidant en dehors de la commune ;
- **41** écoles publiques, dont **8** dites prioritaires (plus de 45 % de boursiers) ;
- **342** classes ouvertes dont **10** Clis (classes pour l'inclusion scolaire).

## LES PROJETS 2026

- La ville va reconduire au cours de l'année ses opérations citoyennes à l'école : visites de la mairie, expositions itinérantes avec l'Art-bus, visites et ateliers au Musée de la ville et celui de la Seconde Guerre mondiale, visites de la Maison Higginson, découverte des écosystèmes à la Maison de la biodiversité, initiations sportives avec Sport action, animations dans les quartiers avec ProxiCité, etc.
- En mai 2026, un nouveau conseil municipal junior sera élu au sein des écoles de Nouméa, pour un mandat de deux ans. Ce sera l'occasion d'élaborer un programme riche en projets et en découvertes, piloté par le service de la vie éducative.

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

Le service construction et exploitation des bâtiments de la mairie met en œuvre ses travaux en dehors des périodes scolaires. Cet été, les grandes vacances ont permis :

- la création de trois salles de classe de maternelle, d'une tisanerie (pour la préparation du lait) et de sanitaires adaptés à la petite enfance dans l'école Daniel-Talon à Logicoop. Celles-ci viennent compenser la perte de l'école Les Orchidées (38 MF) ;
- l'extension des sanitaires et de la climatisation pour les trois salles de classe de maternelle déjà créées à Christine-Boletti pour pallier la perte des Pervenches (4 530 196 F) ;
- la pose de clôtures autour des écoles François-Griscelli, Marie-Havet, Charles-Bichon et Céline-Teyssandier de Laubarède (Les Petits Poucets) (33 842 710 F) ;
- la rénovation des plateaux sportifs de Frédéric-Surleau et Jacques-Trouillot et des parkings de Jacques-Trouillot et des Capucines (16 597 436 F) ;
- la rénovation des pistes de sécurité routière de Jacques-Trouillot, Edmond-Desbrosse, Gustave-Mouchet, des Oeillets et des Pensées (2 MF) ;

- la rénovation des toitures pour accueillir les panneaux photovoltaïques dans les quinze dernières écoles non-équipées (30 MF);
- Le ravalement des façades de l'école Paul-Boyer (9MF).

## LES TRAVAUX EN COURS

Ces dernières années, des chantiers d'ampleur ont été lancés pour l'ensemble des écoles de la commune. En 2026, plusieurs d'entre eux s'achèveront, à commencer par l'installation de panneaux photovoltaïques et de la climatisation dans les quinze écoles restantes. Le grand projet de sécurisation arrivera également à son terme avec la pose de clôtures de 2 mètres. Concernant l'entretien, 5 000 m<sup>2</sup> de murs intérieurs seront repeints, représentant entre deux et trois salles de classe par établissement (18,5 MF) .

## LE FONCTIONNEMENT

Au-delà des bâtiments, la ville de Nouméa consacre 60 millions de francs au fonctionnement des écoles publiques, dont 10 millions pour répondre aux besoins quotidiens des élèves : fournitures scolaires, produits d'hygiène et d'entretien, matériels de sport et distribution du lait aux enfants des classes de maternelle.

La ville investit également dans le numérique au travers de l'opération de développement d'Internet. Pour l'achat des équipements, la collectivité participe à hauteur de 50 millions de francs et collabore avec la province Sud dans ce domaine.

En complément du personnel de la caisse des écoles, 150 agents municipaux sont affectés au service de cantine, à l'assistance en classe et à l'entretien des locaux.

Par ailleurs, la ville de Nouméa apporte une aide financière au fonctionnement des 4 écoles élémentaires de la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (Ddec), dans le cadre du contrat d'association signé entre l'enseignement privé et l'État.

## LA CAISSE DES ÉCOLES

Créée en 1992, la caisse des écoles de Nouméa est un établissement public communal. Elle a pour mission de faciliter la fréquentation des élèves au sein des écoles maternelles et élémentaires publiques, en garantissant un [service de cantine](#) et de [garderie périscolaire](#).

### • LA CANTINE

Sur les 41 écoles de la ville, 40 sont équipées de cantine (une cantine commune pour Les Pétunias et Suzanne-Russier). En période scolaire, elles sont accessibles les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Plus de 660 000 repas sont servis chaque année à plus de 5 500 enfants.

Référents écoles périscolaires, responsables d'office, agents d'office, surveillants animateurs périscolaires : au total, 439 agents interviennent à la pause méridienne et suivent régulièrement

des formations d'hygiène, de sécurité et d'animation. De plus, 20 agents administratifs opèrent au sein de la caisse des écoles.

À l'instar de 2025, le forfait journalier (comprenant repas, service et animations) est de 1 150 francs par enfant. Il s'agit du montant normalement facturé aux familles.

Or, cette année, une remise exceptionnelle de 50 francs par repas sera déduite du montant de la facture mensuelle. Une mesure financée par le dispositif de solidarité républicaine (DSR) mis en œuvre dans le cadre du prêt garanti par l'État accordé à la Nouvelle-Calédonie.

Les tarifs de cantine appliqués en 2026 :

- pour les enfants [non boursiers](#) ;
- pour les enfants [boursiers](#) ;
- pour les enfants [en situation de handicap ou concernés par un projet d'accueil individualisé](#) ;
- pour les enfants [bénéficiant de l'aide de la Cafat](#).

## ● LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Pour faciliter l'organisation des familles, la caisse des écoles propose un service de garderie avant et après la classe, à condition qu'un minimum de 20 enfants soient inscrits par école (maternelle ou élémentaire). Plus de 140 surveillants animateurs périscolaires encadrent environ 2 700 enfants par an.

Les garderies des écoles Les Hibiscus, Adrienne-Lomont, Amélie-Cosnier et François-Griscelli reprennent du service en 2026, après leur interruption l'an dernier, par manque d'effectifs.

La facturation de la garderie est basée sur un forfait de 500 francs par jour.

Les tarifs de garderie périscolaire appliqués en 2026 :

- pour les enfants [n'étant pas en situation de handicap](#) ;
- pour les enfants [en situation de handicap](#).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Caisse des écoles**

*Inscriptions et paiements :*

*Hôtel de ville de Nouméa (16, rue du Général-Mangin) du lundi au vendredi, de 7h30 à 14 heures, en ligne en remplissant [le formulaire](#) ou par email à [regie.caissedesecoles@ville-noumea.nc](mailto:regie.caissedesecoles@ville-noumea.nc)*

*Renseignements :*

*Au 27 07 85 du lundi au vendredi de 7h15 à 15h30 ou par email à [caissedesecoles@ville-noumea.nc](mailto:caissedesecoles@ville-noumea.nc)*